

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DES FINANCES

ET DU BUDGET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

Amywaz

Arrêté N° ²⁴² MFB/SG/DGT/2011

Portant Organisation et Fixant les Missions de la Direction
Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° 342/PR/2010 du 5 mars 2010, portant nomination d'un Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 831/PR/PM/2010 du 16 Octobre 2010, portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 1090/PR/PM/2010 du 24 décembre 2010, portant nomination d'un membre du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 720/PR/PM/09 du 31 juillet 2009, portant Structure Générale du Gouvernement et Attributions de ses membres ;
- Vu l'Ordonnance N° 025/PR du 10 juillet 1962, fixant le Rôle et les Responsabilités des Comptables Publics ;
- Vu le Décret N° 118/F du 29 juin 1963, portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique ;
- Vu le Code CIMA ;
- Vu les Directives CEMAC ;
- Vu le Décret N° 898/PR/PM/MFPTE/2006 du 14 novembre 2006, fixant le statut particulier des corps des fonctionnaires du Secteur de l'Administration Économique et Financière ;
- Vu le Décret N°781/PR/MEF/06 du 22 août 2006, portant Organigramme du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Vu les nécessités de Service.

Sur proposition du Directeur Général du Trésor

[Signature]

